

Fiche Adhérent 2026-2027

Atelier : **Yoga / Yoga sur chaise** Professeure : **Marie FRUIQUIERE**

Sexe : Féminin / Masculin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville.....

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile Portable :

Travail Courriel :

TARIFS	Adhésion CCLER			35 €/an
	Yoga :	<input type="checkbox"/> Mercredi 10h45-12h00 <input type="checkbox"/> Vendredi 18h30-19h45	Salle Bouton d'Or (espace Lesoudier)	280 €/année <i>à régulariser directement à Mme M. FRUIQUIERE</i>
	Yoga sur chaise :	<input type="checkbox"/> Mercredi 9h30-10h30	Salle Cèdre/Amandine (Maison des Associations)	

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec votre règlement.

Droit à l'image

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet et Facebook.
 Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à

Le

« Lu et approuvé »

Signature



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation
 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES
 ☎ : 02.37.23.12.43 Courriel : ccler.maintenon28@gmail.com
 Site Internet : www.ccler-maintenon.com

REGLEMENT INTERIEUR

Yoga / Yoga sur chaise Année 2026-2027

Professeure : Marie FRUIQUIERE ☎ : 07.70.28.07.92

Yoga	Le mercredi de 10h45 à 12h00 Le vendredi de 18h30 à 19h45	Salle Bouton d'Or (espace LESOUDIER)
Yoga sur chaise	Le mercredi de 9h30 à 10h30	Salle Cèdre/Amandine (Maison des Associations)

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat). <i>*Par chèque à l'ordre du CCLER</i>		35 €/an
	Cotisation Atelier Yoga/ Yoga sur chaise <i>*A régler auprès de la professeure</i>	Le mercredi de 9h30 à 10h30 <input type="checkbox"/> Le mercredi de 10h45 à 12h00 <input type="checkbox"/> Le vendredi de 19h00 à 20h15 <input type="checkbox"/>	280 €/année

L'adhésion reste acquise au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

Chaque adhérent s'engage à :

- Avoir une attitude conviviale envers les autres adhérents. Dans chaque groupe, entraide et information auprès des absents.
- Prévenir de son absence avant les séances.
- Aider aux activités liées aux manifestations, expos du CCLER (organisation des expos, publicité et affichages, mise en place du matériel, participation aux permanences, etc.).
- Remettre un **certificat médical**.

Chaque adhérent est responsable :

- Des locaux et du matériel.
- Des dégradations qu'il pourrait commettre.

En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

La Présidente, Christine DUPRAT

✂-----
 (à découper et à remettre au secrétariat).

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations), concernant l'atelier Yoga/Yoga sur CHAISE pour l'année 2026-2027.

Date :

Signature :